Un jugement récent de la Cour d'appel du Québec en matière de responsabilité extracontractuelle des administrateurs

1 mai 2006

La Cour d’appel du Québec a rendu, le 2 février 2006, un jugement en matière de diffamation et de responsabilité civile dans l’affaire *Johnson et Marcil* c. *André Arthur et al.* (500-09-012808-028). Ce jugement présente un intérêt particulier en matière de responsabilité des administrateurs.

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.